Initiatives ministérielles

[Texte]

PÊCHES ET OCÉANS—LA SÉANCE DE «REMUE-MÉNINGES»

Ouestion no 399-M. Gardiner:

Le ministère des Pêches et des Océans a-t-il tenu une séance de «remue-méninges» les 1^{er} et 2 novembre 1990 et, dans l'affirmative, a) quels étaient le nom et l'organisme (i) de chaque personne invitée, (ii) de chaque participant, b) à combien s'élevaient (i) leurs frais de voyage, (ii) leurs frais d'hébergement, (iii) les autres dépenses, c) quels fonctionnaires de quels ministères y ont participé, d) en vertu de quels critères établis a-t-on invité ces personnes?

(Le document est déposé.)

[Français]

M. Cooper: Monsieur le Président, je suggère que les autres questions soient réservées.

Le président suppléant (M. DeBlois): Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LOI SUR LA PARTICIPATION PUBLIQUE AU CAPITAL DE PETRO-CANADA

MESURE D'ÉTABLISSEMENT

L'hon. John McDermid (ministre d'État (Privatisation et affaires réglementaires)) propose: Que le projet de loi soit lu pour la troisième fois et adopté.

—Monsieur le Président, c'est avec plaisir—un plaisir tant attendu—que j'amorce le débat de troisième lecture du projet de loi C-84, qui autorisera la vente d'actions de Petro-Canada au public. Permettez-moi d'abord, monsieur le Président, de profiter de l'occasion pour remercier les députés de tous les partis qui ont pris part aux diverses étapes de l'étude de ce projet de loi. Je voudrais plus particulièrement remercier les députés des deux côtés de la Chambre qui ont siégé au comité législatif chargé d'étudier le projet de loi, et qui en ont examiné avec soin tous les articles.

• (1120)

J'ai comparu à deux reprises devant le comité, qui a entendu une foule de témoins. Les témoignages à l'appui de la privatisation de Petro-Canada sont légion. Ceux qui sont contre le projet de loi ont exprimé leur inquiétude quant à la sécurité des approvisionnements énergétiques du Canada si celui-ci est adopté. Ces craintes sont fort compréhensibles si on tient compte de l'instabilité actuelle des marchés énergétiques mondiaux. Je crois que nous avons su faire la preuve que le gouvernement n'a pas besoin de posséder Petro-Canada pour assurer la sécurité énergétique de notre pays. Celui-ci peut assurer la sécurité des approvisionnements de maintes autres façons. Il en a la capacité. À toutes les étapes du débat, le gouvernement a su donner aux Canadiens l'assurance que la participation des Canadiens à la propriété de Petro-Canada ne mettrait pas en péril la sécurité énergétique de notre pays.

Alors qu'il comparaissait devant le comité législatif, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a décrit la politique énergétique du gouvernement en des termes qui méritent d'être répétés. Il a dit, et je cite:

En vertu de la politique actuelle, les décisions concernant l'offre, la demande, les prix et le commerce de l'énergie dépendent principalement du fonctionnement de marchés où règne la concurrence. Le gouvernement estime en effet que des prix concurrentiels fournissent les indices les plus pertinents et les plus sûrs auxquels puissent s'en remettre les investisseurs comme les consommateurs. Nous savons, grâce aux leçons que nous avons tirées de la situation qui régnait au début des années 80, qu'une politique axée sur les forces du marché est nettement préférable, aussi bien du point de vue de l'économie que des relations fédérales-provinciales, à des politiques de réglementation et d'intervention gouvernementales.

La privatisation de Petro-Canada est donc parfaitement compatible avec la politique énergétique du gouvernement telle que l'a définie le ministre de l'Énergie. J'ajouterai que je viens de rentrer des provinces de l'Ouest à la suite de consultations prébudgétaires avec un certain nombre de groupes et d'associations intéressés, dont deux étaient directement impliqués dans le secteur énergétique. Tous ont déclaré que depuis quatre ans, ce secteur avait accompli une besogne considérable en vue de moderniser ses méthodes et de se remettre dans la bonne voie sans les aléas des subventions, si je puis m'exprimer ainsi. Tous ont déclaré qu'au cours de l'année qui vient, ils entendaient accroître de façon marquée leurs investissements au niveau de la prospection. Je trouve que c'est là une excellente nouvelle non seulement pour les provinces de l'Ouest, celles-ci devant en profiter vraisemblablement le plus, mais aussi pour les circonscriptions comme celle de Brampton que je représente et qui compte bel et bien 52 entreprises qui fournissent des biens et des services aux exploitants des champs